

Contrôle technique des véhicules : l'Union Européenne à fond dans la « sécurité rentière »

Sorti par la porte à plusieurs reprises ces dernières années, le contrôle technique des motos revient par la fenêtre de la Commission Européenne... naturellement, ça va se durcir aussi pour les automobilistes qui devront s'y présenter tous les ans !

Mi-juillet 2012, la Commission européenne a annoncé un projet de règlement de contrôle technique (CT) étendu à tous les deux-roues motorisés (2RM) de l'Union européenne (sur 27 pays de l'UE, 11 n'imposent pas de CT aux 2RM), ainsi qu'un durcissement des contrôles déjà existants pour les voitures particulières.

Le prétexte avancé par les promoteurs de ce projet est bien évidemment une supposée réduction de la sinistralité routière... Le hic, c'est que les études disponibles réalisées par des chercheurs en sécurité routière et les offices gouvernementaux chargés de ces questions ont conclu à la très faible incidence des contrôles techniques sur la mortalité routière¹.

Qu'à cela ne tienne, cette fois, la Commission européenne s'appuie sur des études en accidentologie présentées par... ? Dekra, enseigne leader européenne des contrôles techniques. Rappelons que selon les estimations, il s'agit, notamment pour les 2RM, d'un « marché » de 1,5 milliard d'Euros/an. Là, on comprend encore mieux le lobbying des professionnels du CT.

La question est de savoir si les eurodéputés chargés d'examiner ce projet iront se fourvoyer dans ce dossier qui a des gros airs de collusion d'intérêts au nom de la sécurité routière, un peu comme le récent scandale des éthylotests obligatoires conseillés par ses fabricants exclusifs. Il y a peut-être mieux à faire en ce moment pour l'Europe, non ?

Les Motards en colère sont déterminés à alerter tous les conducteurs contre ce nouveau règlement inutile, en se demandant quand viendra « le changement » annoncé aux dernières élections. Des actions sont prévues le 22 septembre, infos sur : <http://www.ffmc.asso.fr/spip.php?article2408>

Contacts presse : Eric Thiollier 01 48 18 12 15
Patrick Vriet 07 60 57 19 19
Marc Bertrand 01 48 18 12 18

¹ Selon étude Maids (Motorcycles accident in depth study), 0,7% accidents de 2RM sont imputables à une défaillance du véhicule. Une étude norvégienne a démontré l'inutilité des CT périodiques des véhicules sur l'accidentalité, analyse confirmée par ONISR, rapport des Ponts&Chaussées et Rapport Guyot.